

Vent Portant

Le magazine de la Communauté de Communes de l'Île d'Oléron



DOSSIER Le budget de la Cdc

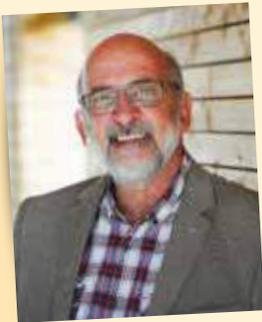
ÎLE D'OLÉRON
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

3 | Économie :
le développement
des circuits courts

5 | Littoral :
tout sur la taxe
Gemapi

12 | Habitat :
20 ans d'engagement
de la Cdc dans
la rénovation

Numéro 48
avril 2018



Édito

L'élaboration du budget 2018 est le résultat d'une politique constante de juste équilibre dans nos dépenses de fonctionnement et de notre capacité d'investissement. L'anticipation de la baisse des dotations conduisant à l'augmentation régulière de la fiscalité entre 2014 et 2017 (2% par an) permet ce résultat équilibré. La taxe GEMAPI instaurée à compter de cette année favorise également l'équilibre global du budget.

Depuis trois années, le résultat de fonctionnement se stabilise autour de 700 000 € (747 999 € pour 2017). Ainsi, à fin 2017, cet excédent cumulé est important : 2 780 000 €. Il sera investi afin de limiter notre endettement. Quant au résultat d'investissement, il est positif : 1 270 000 €.

Le report du vote du droit départemental de passage (DDP) a conduit à une rencontre, le 9 mars, des élus oléronais avec le président du Conseil départemental. Reconnaisant la demande légitime de notre territoire insulaire, en équité avec Ré et Aix, un plan triennal baptisé « Oléron 21 » sera proposé par Dominique Bussereau à la session d'octobre. Les actions financées porteront sur la protection et la valorisation des espaces naturels (reconquête des espaces dégradés, défense douce, accompagnement à la gestion des espaces naturels et agricoles...) et sur le développement des transports propres et des déplacements doux. L'estimation à 3 millions d'euros par an a été jugée réaliste et raisonnable. Ce plan sera présenté en juin prochain par le président Bussereau. Nous avons réaffirmé notre détermination à la mise en place du DDP.

La réforme de la taxe d'habitation sera compensée par un dégrèvement calculé sur la base du taux et des abattements en 2017, l'État se substituant aux contribuables dégrévés, et la collectivité conservant son pouvoir de taux.

Les besoins de financements sont importants à court terme : GEMAPI, gendarmerie, programme d'énergies renouvelables..., estimés à 7640000€.

Au terme de ce bilan satisfaisant, nous avons opté pour une stabilité de la fiscalité sans augmentation en 2018, la taxe GEMAPI venant déjà impacter de façon significative l'imposition des ménages.

Ces résultats sont dus à la gestion responsable des élus et à l'implication au quotidien de nos équipes. Je tiens à remercier l'ensemble des acteurs communautaires pour leur engagement au service de nos administrés. Nous restons vigilants et veillons au développement économique de notre « île nature ».

Pascal Massicot

Président de la Communauté de Communes

Sommaire



p.3 et 4 Économie

p.5 et 6 Littoral

p.7 à 9 Dossier

p.10 Environnement / Déchets

p.11 Enfance / Jeunesse

p.12 Solidarité / Tourisme

p.13 Cause Commune

p.14 Culture

p.15 Portraits

p.16 Découverte



Tour de l'île à Vélo : ouvert à tous !

Bruits de saison



Le 3^e « Tour de l'île à vélo » aura lieu samedi 2 juin 2018.

Il met cette année à l'honneur les richesses du sud de l'île. Départ vers 9 h 30 du Château. Deux boucles au choix (20 et 32 km), jalonnées d'étapes dédiées aux découvertes patrimoniales, culinaires, agricoles et naturalistes. À l'arrivée, un repas à base de produits locaux préparé par l'ASMO (Assiette Saveurs Marennes Oléron). Si le parcours et les arrêts-découvertes

sont gratuits et ouverts à tous, il est conseillé de réserver pour le repas (payant) auprès des offices de tourisme. Labellisé Vignobles & Découvertes, le « Tour de l'île à vélo » est organisé par la CdC afin de promouvoir l'usage du vélo et de faire connaître les itinéraires cyclables. Un événement 100% convivial, garanti zéro déchet et certifié bon pour la santé !

Plus d'information
au 05 46 47 24 68

ou sur www.cdc-oleron.com

Pour nous écrire

Journal Vent Portant

Communauté de communes de l'île d'Oléron
17310 Saint-Pierre-d'Oléron
Fax : 05 46 47 12 88 - Tél. 05 46 47 24 68
accueil@cdc-oleron.fr



AGRICULTURE : LE DÉVELOPPEMENT DES CIRCUITS COURTS

Produire, vendre et consommer local

L'objectif de la politique agricole de l'île est clair : des paysans heureux, des produits sains et un environnement protégé. Préalable obligé : le développement des circuits courts. Pas si simple à organiser pour la CdC, en partenariat avec les communes.



Un des enjeux de la charte Oléron Durable signée en 2012 par les huit communes de l'île et l'ensemble des partenaires agricoles et institutionnels, concerne notamment le développement des circuits courts. En la matière, la mission de la CdC consiste d'une part à pérenniser les démarches déjà engagées par les cantines scolaires; d'autre part à accompagner tous les acteurs de la filière afin de développer l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux. Une démarche dont le moindre mérite n'est pas d'offrir de nouveaux débouchés aux agriculteurs oléronais.



Un groupement d'achats à l'échelle de l'île

Mais il n'est pas simple de planifier en amont les quantités de fruits, de légumes, de produits laitiers et de viande à commander aux agriculteurs et aux éleveurs, afin de satisfaire les besoins de toutes les cantines tout en respectant le choix de produits de saison et en variant chaque jour les plaisirs des écoliers ! Sans parler des exigences sanitaires draconiennes de la restauration collective... L'idée est de mutualiser tout cela en créant un groupement d'achats à l'échelle de l'île.

Un(e) chargé(e) de mission « circuits courts »

Afin de mettre sur pied cette organisation complexe, la communauté de communes avait besoin de ressources complémentaires en termes d'ingénierie et de coordination. D'où la volonté de recruter un animateur territorial pour piloter ce projet, avec l'appui de la chargée de mission « agriculture durable ». La CdC va donc s'adjoindre les services d'un(e) « chargé(e) de mission circuits courts », suivant en cela l'exemple de la Cara (communauté d'agglomération Royan Atlantique), dont le retour d'expérience sera précieux pour Oléron. « *La structuration de la demande est la condition indispensable de la structuration de l'offre, explique-t-on au service "développement économique" de la CdC : les petits producteurs locaux ont absolument besoin d'un volume de commande garanti et prévisible afin de planifier leurs récoltes.* »

Optimisation des coûts et actions anti-gaspi

La création d'un groupement d'achats permettra non seulement d'harmoniser la production mais aussi d'optimiser les coûts : « *lorsque les volumes atteignent des niveaux suffisants, les producteurs peuvent s'organiser de telle sorte que des économies d'échelle soient réalisées. Sur certains groupements de commandes, l'avantage financier peut atteindre 20 à 30% d'économies.* » Le projet global prévoit en outre de combattre le gaspillage alimentaire en harmonisant les actions des différentes structures : Régie Oléron Déchets, associations locales, établissements scolaires...

Les circuits courts oléronais : la solution pour court-circuiter l'épidémie de déprime du monde agricole !



Eden Port et Retour de Plage champions de la croissance 2018

Le journal «Les Echos» a publié le 9 février son deuxième palmarès des Champions de la Croissance. Lequel met à l'honneur les 500 entreprises les plus dynamiques de France, c'est-à-dire celles qui ont enregistré les plus grosses progressions de chiffre d'affaires entre 2013 et 2016.

En 42^e position figure pour la première fois la société Eden Port, spécialisée dans les poêles à bois et la décoration au Château-d'Oléron, avec un taux de croissance annuel moyen de + 108,8 %.

À la 326^e place, on retrouve Retour de Plage (+24,6 %) à Dolus, créateur de bijoux fantaisie qui s'était déjà distingué l'an passé dans ce classement.

Le service économique de la communauté de communes note avec fierté que si la plupart de ces 500 champions de la croissance «ont leur siège dans des métropoles ou en bordure de métropole et donc sous influence de leur dynamisme économique [...], Oléron est le seul territoire rural à en accueillir deux ».

À noter que nos deux pépites oléronaises vont être bientôt voisines puisque Eden Port a acheté un terrain à la CdC pour s'installer sur l'Actipôle de La Jarrie à Dolus.

Offensiv'PME : des formations pour les chefs d'entreprise

Créé en Poitou-Charentes dans les années 90, le réseau Offensiv'PME, association indépendante, est dédié au perfectionnement continu des dirigeants de petites et moyennes entreprises, leur proposant audits, formations et appuis divers. Jean-Sébastien Bruand, patron de la Ferme du Douhet (lire page 15), a été sollicité pour participer à la démarche.

Il témoigne : «*Pour un chef d'entreprise qui a quotidiennement le nez dans le guidon, il est toujours intéressant de pouvoir, grâce à un tel réseau, dialoguer avec les élus locaux, les représentants de l'administration territoriale, et partager ses soucis et expériences avec d'autres chefs d'entreprises.*»

Plus d'infos sur www.reseauoffensivpme.org.



PROTECTIONS CONTRE LA MER

Taxe Gemapi : pour financer digues et épis

La taxe Gemapi va servir à financer près du tiers du budget 2018–2020 consacré aux travaux de protection contre la mer. Explications, calculs et exemples concrets.

Un impôt... imposé

À compétence obligatoire, taxe obligatoire pour les contribuables oléronais

Rappelons que, le 1^{er} janvier 2018, la communauté de communes s'est vu ajouter à ses compétences obligatoires la « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations », alias GEMAPI. À ce titre, le Code de l'environnement habilite la CdC à « *entreprendre l'étude, l'exécution et l'exploitation de tous travaux, actions, ouvrages ou installations présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence* », dans le cadre de la « *défense contre la mer* ». Afin de financer ces ouvrages de protection (il faut bien que quelqu'un paye), l'État a autorisé les collectivités à prélever une contribution qui viendra s'ajouter à la taxe d'habitation ; et ce pour tous les assujettis à l'une au moins des quatre taxes directes locales¹. Merci à l'État !

Produit de la taxe : 908 000 €

Le montant prévisionnel total des dépenses liées à la Gemapi s'élève à près de 2,4 M€. En déduisant les emprunts et subventions diverses, la CdC a chiffré le besoin de financement à 908 000 €. Cette somme correspond au « produit de la taxe pour la gestion de la compétence Gemapi », lequel a été voté par le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents, le 7 février 2018. Ce produit a ensuite été réparti, selon un calcul proportionnel complexe, entre les « redevables » assujettis. Ainsi, la part que chaque foyer oléronais imposable, dès 2018, verra s'ajouter à sa feuille d'impôts sera de 23€ en moyenne. Un montant qui devrait rester stable jusqu'en 2020.

(1) Taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, taxe d'habitation et cotisation foncière des entreprises.



Une mission coûteuse financée par la taxe Gemapi : la gestion des marais

Un des volets de la Gemapi, nouvelle compétence obligatoire de la communauté de communes, concerne la « gestion des marais », mission indispensable de prévention des risques littoraux. Après dissolution des trois syndicats intercommunaux qui en avaient la charge, leur personnel (deux éclusiers), leur comptabilité (dont compensation versée par les communes et remboursements d'emprunts), ainsi que leurs missions sur le terrain, seront intégrés par la CdC à partir du 1^{er} mai 2018. Le programme d'actions reste à définir (gestion hydraulique, entretien des bosses et berges, curage des chenaux...) et seuls les travaux d'urgence seront réalisés en 2018. Tout cela, bien sûr, coûte cher à la collectivité. À savoir une enveloppe de près de 1,2 M€ par an, financée par la taxe Gemapi.

Rappel des interventions récentes de la CdC en matière de défense des côtes

En plus de la digue Pacaud qui n'en finit pas d'être consolidée, la communauté de communes est gestionnaire de la vieille digue de Saint-Denis ; laquelle doit prochainement faire l'objet de travaux d'entretien. Pour mémoire, voici une liste des reprises, réfections et dispositifs d'urgence auxquels a participé la CdC en 2016 : à Saint-Georges, digue de la Gautrelle (96 000 € HT) et rampe d'accès de Chaucre (4 226 €) ; à Saint-Pierre, rampe d'accès à La Fauche-Prère (8 226 €), musoir de la digue de la Galiote (11 509 €) et pose de ganivelles sur le site de Matha (3 310 €) ; à La Brée, boulevard de l'Océan (11 052 €)... Au total, ces travaux d'urgence ont coûté 134 324 € HT, dont la CdC a financé 30%. Un exemple parmi d'autres de ce que financera la taxe Gemapi dans les années à venir.



Un exemple d'utilisation de la taxe Gemapi : le renfort de la digue Pacaud

Au mois de janvier 2018, la communauté de communes a réalisé une opération d'entretien sur un ouvrage dont elle a la gestion : le secteur de la Pointe de Manson sur la digue Pacaud à Saint-Trojan. Avec le temps, l'érosion avait déstabilisé une portion de la digue sur 35 mètres environ, menaçant la stabilité de l'ouvrage. Suite à ce constat, il a fallu renforcer le pied de l'ouvrage avec 350 tonnes d'enrochements assis sur 300 m² de géotextile. Il a fallu agir vite : du béton a été coulé afin de stabiliser l'ensemble et éviter le glissement des blocs lorsqu'ils sont soumis à la houle. Préalablement à la mise en œuvre du chantier, l'avis de l'État avait été requis puisque la digue se situe sur le domaine public maritime. Et avant d'effectuer les travaux, la CdC a dû obtenir l'accord de tous les usagers du site. Coût total de l'opération : 22 937 € TTC.



DOSSIER

Plein phare !

LES PETITES CANAILLES

LE BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Un investissement toujours dynamique malgré les incertitudes

La communauté de communes avait fondé beaucoup d'espoir sur le droit départemental de passage. Le report du vote par le Département après trois ans d'incertitude, a donné lieu à une rencontre entre les élus oléronais et Dominique Bussereau. Ce dernier s'est engagé à compenser le manque à gagner du péage et à répondre aux besoins environnementaux du territoire par le biais d'un plan triennal, « Oléron 21 ». Ainsi, de 2019 à 2021, le Département consacra une enveloppe d'environ trois millions d'euros à la gestion des espaces naturels ainsi qu'au développement des transports propres et des déplacements doux sur l'île d'Oléron. Les services de la CdC se mobilisent dès à présent afin de définir les modalités de ce plan qui sera présenté en juin 2018 et soumis au vote définitif des élus départementaux en décembre. Ainsi, et grâce à une gestion efficace du budget de la CdC, il a été décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2018. Le conseil communautaire a considéré que l'effort demandé aux foyers oléronais avec l'instauration de la taxe Gemapi était déjà important.



Les principales dépenses de la CdC de l'île d'Oléron en 2018, listées par compétences

> Développement Économique et Touristique

Aménagement des zones d'activités (les terrains sont ensuite vendus)	559 009 €
Pistes cyclables : nouvelles liaisons	1 886 952 €
Promotion touristique - office de tourisme (recettes 1,11 M€).....	1 341 302 €
Déplacements (dont liaison maritime et navettes des plages).....	599 479 €
Surveillance des plages.....	486 100 €
Pistes cyclables : entretien du réseau	230 062 €
Voirie Intercommunale	109 414 €
Aérodrome	676 843 €
Agriculture : réserves foncières et actions de promotion.....	245 202 €
Développement économique et commercial.....	378 256 €
Iléo (remise en état - dont remboursement assurance 50 %).....	334 000 €
Aides économiques à la création des entreprises	103 000 €

> Culture

Patrimoine et musées	1 105 925 €
Modernisation des musées (Maison Paysanne, Musée, Port des Salines)	2 145 302 €
Aide à la pratique musicale	90 100 €
Cinéma Eldorado	56 274 €
Événementiels (aides aux associations).....	133 390 €

> Jeunesse et Sport

Accueil des enfants en crèches et centres de loisirs (recettes 731 000 €).....	2 347 785 €
Construction et modernisation des équipements jeunesse (recettes 285 000 €).....	703 500 €
Natation, activités nautiques et regroupements sportifs des écoles.....	150 050 €

> Amélioration de l'Habitat

Aide au logement social	197 600 €
Aides à l'habitat (bonus énergie et OPAH)	217 370 €
Etudes PLH et animation dispositif OPAH	85 000 €
Pôle instructeur intercommunal (compensé par les communes)	215 516 €
Autres actions sur l'habitat	181 990 €

> Actions Sanitaires et Sociales

Service Incendie et Secours	609 365 €
Aide aux associations	18 410 €
Aire d'accueil gens du voyage (dont recette des usagers et de la CAF 52 000 €)	149 050 €
Projet construction d'une gendarmerie intercommunale (phase 1).....	774 273 €
Maison Phare et Chambre Funéraire (équipements loués)..	57 366 €
Participation pour l'hébergement du SMUR (service d'urgence estival)	50 000 €

> Protection de l'Environnement

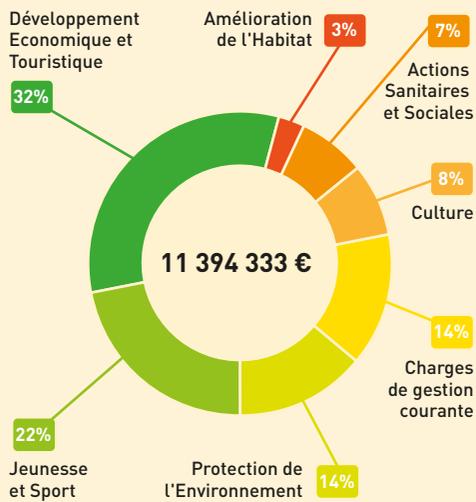
Collecte et traitement des ordures ménagères financement exclusif par la redevance.....	14 341 417 €
Défense Mer et PAPI (part communale déduite) financés en partie par la taxe GEMAPI	1 474 743 €
Nettoyage des plages et modernisation des accès (Oléron Qualité Littoral).....	395 320 €
Lutte contre les nuisibles	148 810 €
Gestion des espaces naturels.....	304 216 €
Agenda 21 dont la mise en œuvre du projet "Energie" et "Tépos".....	189 628 €
Développement des Energies Renouvelables	1 417 440 €

> Charges de gestion courante

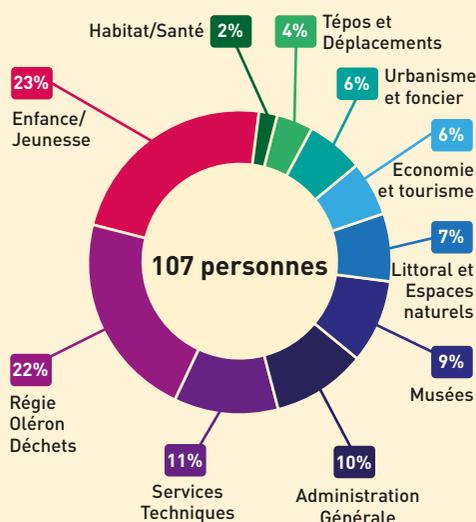
Salaire des agents (en dehors des compétences précisées ci-avant).....	917 483 €
Indemnités et formation des élus	78 750 €
Dépenses de fonctionnement générales.....	297 460 €
Dépenses sur les équipements communautaires	875 950 €
Remboursement de la dette (capital et intérêts)	1 059 550 €



Répartition du budget de fonctionnement 2018 de la Communauté de communes (hors investissements)



Répartition des effectifs de la Communauté de communes



POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DE LA CDC

Pour un avenir durable

Contre vents, marées et manques à gagner, l'île d'Oléron continue d'aller de l'avant. Et la Cdc persiste à investir dans l'image d'une île nature porteuse d'attractivité touristique, de développement économique, de solutions énergétiques alternatives et de services à la population. En témoignent quatre postes-clés de son budget d'investissement 2018.

Infrastructures d'accueil touristique : un budget emblématique

L'un des principaux postes de dépense de la communauté de communes concerne le tourisme au sens large, c'est-à-dire tous les équipements d'accueil, de loisirs et de transport. Au total, ce budget représente près de 5,55 M€, réparti entre : les pistes cyclables (construction et rénovation), la liaison maritime, la navette des plages, l'accueil sur les plages (aménagement Oléron Qualité Littoral, maîtres-nageurs sauveteurs, panneaux d'information...), le parc aquatique «Iléo» (entretien et rénovation), le service Espaces Naturels, les offices de tourisme...

Musées et patrimoines : budget d'équilibre entre nature et culture

Pour 2018, le budget prévisionnel de la Régie Musées et Patrimoines de l'île d'Oléron s'élève à près de 4 111 172 €. L'essentiel des dépenses d'investissement concerne : 1 623 500 € pour la Maison éco-paysanne (études de réhabilitation, travaux de mise en sécurité, début de la construction...), 214 500 € pour le Musée de l'île d'Oléron (renouvellement de l'exposition permanente, réaménagement de la boutique et du jardin, création d'outils pérennes, réfection salle d'exposition temporaire...), 82 000 € pour le Port des Salines (ponton et rampe d'accès aux barques...), 81 000 € pour le Moulin de La Brée (finalisation des études), 18 000 € pour les réserves muséales, 7 000 € pour le réseau Oléron Nature & Culture...

Enfance-Jeunesse : un budget tourné vers l'avenir

Crèches multi-accueil publiques (Les P'tites Canailles à Saint-Georges et Nos P'tits Drôles à Dolus) : 1 078 210 €. Centres de loisirs (L'Atalante à Saint-Trojan, Le Castel à Saint-Pierre, Les Farfadets à Saint-Georges et l'Ilot Marin à Saint-Denis) : 878 264 €. Coordination PEL (projet éducatif local) : 115 514 €. Subventions aux associations : 98 380 €. BiJ (bureau information jeunesse) : 82 412 €. Séjour ski : 50 586 €. CLAS (contrat local d'accompagnement scolaire) et collèges : 21 480 €. RAM (relais d'assistantes maternelles) : 22 873 €. Chantiers jeunes : 8 912 €.

TEPOS : un budget porteur d'auto-suffisance énergétique

La politique de la communauté de communes a permis à l'île d'Oléron de devenir site pilote dans le développement des énergies renouvelables et des économies d'énergie. Elle est aujourd'hui reconnue «Territoire à énergie positive» par le ministère de l'Écologie. En 2018, le budget «TEPOS» 1,6 M€ se concentre sur trois actions déjà engagées : la mobilité (promotion et animation d'offres alternatives à l'automobile), le développement de l'énergie solaire thermique et photovoltaïque, l'accompagnement des entreprises et des particuliers en matière d'économies d'énergie...



TRAITEMENT DES DÉCHETS

Actions et projets 2018

Le planning 2018 des actions et projets du service « Régie Oléron Déchets » de la communauté de communes est chargé.

À Saint-Pierre, la déchèterie vient d'être agrandie et totalement rénovée (coût¹ : 250 000 €). Elle comprend aujourd'hui, outre une entrée et une sortie distinctes, un hangar de stockage pour la collecte sélective qui permet de garder à l'abri les emballages, papiers et cartons. La case de stockage du verre a été elle aussi refaite et agrandie.

Pour les trois déchèteries de l'île, l'acquisition de nouvelles armoires pour les déchets dangereux est prévue (30 000 €), ainsi que le renouvellement ou la réparation des clôtures (18 000 €) et la mise en place de nouvelles filières de tri (polystyrène, plastiques...).

Côté collecte, la mise en œuvre des nouvelles consignes de tri a commencé (désormais, tous les emballages se trient), accompagnée d'une étude sur l'adoption d'une tarification incitative (7 500 €¹).

À l'Écopôle, toute une série de travaux vont être engagés : remplacement du pont bascule (60 000 €), aménagement de la plateforme de valorisation des gravats et d'un espace « déchèterie professionnelle » (550 000 €¹), sans oublier la poursuite des actions sur la zone de recyclage. Pour ce qui est de la sensibilisation du public à la réduction des déchets, à noter la poursuite des actions du programme Oléron Zéro Déchets et la signature d'un nouveau contrat avec l'ADEME⁽²⁾.

Quant au site du Bois d'Anga, il fait l'objet d'une réfection complète depuis mai 2017 (1 M€¹). Rappelons qu'une fois démantelée, l'usine d'incinération a été transformée en centre de transfert pour les ordures ménagères. Lesquelles y sont chargées à bord de camions à destination de l'usine d'Echillais (en service depuis janvier 2018) où elles sont dorénavant incinérées.

⁽¹⁾ Coût approximatif pour la CdC après déduction des aides de l'ADEME et de l'État.

⁽²⁾ Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.



Photovoltaïque : le courant passe mal mais ça avance !

L'implantation du solaire photovoltaïque sur l'île d'Oléron n'est pas une marée tranquille. Il s'agit au départ (en 2015) d'installer des panneaux solaires sur les toitures de deux bâtiments publics en site classé : l'Écopôle et l'aérodrome.

Parallèlement sont proposés trois projets au sol sur des zones littorales classées mais dégradées (anciennes décharges et carrière abandonnée). D'échanges de courriers (avec l'Administration) en visites ministérielles, de passages devant la commission des sites en amendements sénatoriaux, de blocages par la Loi Littoral en demandes de dérogation, bref, d'avis négatifs en votes favorables, notre « Territoire à énergie positive » dépense beaucoup d'énergie pour avancer !

Mais la CdC ne se décourage pas : le cadastre solaire de l'île d'Oléron a été mis en ligne en novembre 2017 (oleron.insunwetrust.solar) et le conseil communautaire a voté 500 kWc de photovoltaïque sur les bâtiments communaux, pour une mise en service en 2019.



Vente de compost à l'Écopôle

Pour jardiner bio, rien de tel qu'un fertilisant 100 % végétal, 100 % local et 100 % durable. C'est le cas du compost de déchets verts vendu en vrac à l'Écopôle de Dolus, au prix de 2,50 € les 50 kg (contenants à prévoir). Du lundi au jeudi, le matin, une équipe se tient à la disposition des clients qui auraient une remorque à remplir.

Livraison possible, sur Oléron uniquement, pour une quantité comprise entre 300 et 1000 kg (supplément forfaitaire de 15 €). Toujours pour jardiner au naturel, l'Écopôle vend également du paillis issu du broyage de végétaux, à étaler au pied des plantations afin de limiter l'arrosage et le désherbage.

Renseignements au 05 46 47 21 84.



INFOS ET ANIMATIONS DU BIJ

Ados aux petits oignons

Le Bureau Information Jeunesse, alias Bij, géré par la communauté de communes, n'est pas avare de précieux conseils à l'attention des ados... et de leurs parents.

Le Café des parents d'Ados : toujours une riche idée pour se retrouver, échanger, partager, autour de la question délicate des problèmes liés à l'adolescence. Premiers thèmes abordés, les 8 mars et 5 avril derniers : « L'ado et les écrans » et « vie affective des adolescents », en présence d'un intervenant. Nouvelle session jeudi 24 mai, de 18h30 à 20h autour du thème : « Expériences et prises de risques à l'adolescence » (avec la présence de Françoise Pavageau, thérapeute familiale). Entrée libre et ouverte à tous. Convivialité, respect de l'autre et climat de confiance exigés !

Parmi les autres bons plans du Bij, à noter la « soirée jobs d'été », vendredi 27 avril de 18h30 à 21h. Thème : « Tu ne sais pas quoi faire de tes deux mois d'été ? Tu peux travailler en France ou à l'étranger ou tu peux faire un chantier de bénévoles et y faire de nombreuses rencontres ! Mais pas que ! » Une soirée enrichie d'un espace dédié aux annonces, aux employeurs, aux départs à l'étranger...

Pour plus de renseignements, un seul numéro, celui du Bij : 0546766307.

Stages et ateliers itinérants

Ados toujours, depuis la Toussaint 2017, afin de compenser l'absence de local jeunes dans le sud de l'île, l'association l'Atalante organise, en partenariat avec la CdC, des animations itinérantes. Elles se déroulent pendant les petites vacances scolaires et s'adressent aux 12 ans et plus. Outre l'intervention d'un animateur, Mickael, au collège du Château pour un atelier BD, une dizaine d'adolescents ont ainsi participé au premier stage sportif en novembre ainsi qu'aux activités de loisirs de février. « *L'intérêt des jeunes augmente, note-t-on au service Enfance-Jeunesse, et les ateliers numériques de Pâques devrait permettre au projet de se développer.* »

Infos et contact à la CdC : 0546472468.

De l'art de transmettre aux enfants le goût du sport

Organisé chaque année par l'école élémentaire de Saint-Denis, avec le soutien financier de la Communauté de communes de l'île d'Oléron, le regroupement sportif des écoles se concrétise cette année par trois manifestations qui vont réunir la quasi-totalité des écoles maternelles et primaires de l'île.

Le 5 avril, une course d'orientation a rassemblé 1250 élèves (53 classes de la maternelle au CM2) en forêt de Grand-Village. Le 29 mai, la rencontre « Jeux Sportifs » concernerait plus de 550 enfants (24 classes élémentaires et maternelles) avec, au programme, des jeux sportifs collectifs et des ateliers de découverte de l'athlétisme qui se dérouleront dans le parc des Prés-Valet à Saint-Georges.

Enfin, début novembre, devrait être reconduite la « rencontre de cross » organisée pour la 14^e année consécutive ; elle devrait voir gambader, toujours aux Prés-Valet, près de 1150 élèves de 48 classes oléronaises. Sur l'île d'Oléron, la culture physique retrouve ses lettres de noblesse, qui datent de près de deux mille ans : mens sana in corpore sano !

[1] « Un esprit sain dans un corps sain »
(Juvénal, 1^{er} siècle ap. J.-C.).

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT

20 ans d'engagement = 1178 logements

La CdC s'engage depuis 1999 pour l'amélioration de l'habitat des Oléronais.
Bilan : 1178 logements rénovés.

Depuis 20 ans, la Communauté de communes a réalisé plusieurs programmes en partenariat avec l'ANAH¹, afin d'organiser et de financer la rénovation des logements des ménages oléronais dits « modestes ».

Depuis 2015, elle a mis en place, en collaboration avec l'ADEME², la plateforme de rénovation énergétique « Energ'IO » ouverte à tous les ménages oléronais sans condition de ressources : propriétaires occupants, bailleurs et résidents secondaires. Objectif : inciter les habitants à entreprendre des travaux de rénovation énergétique, les sensibiliser aux économies d'énergie, les accompagner dans leurs projets (diagnostic énergétique, choix des travaux à réaliser, aide à la décision, montage des dossiers de financement...).



La CdC a également souhaité soutenir financièrement les propriétaires occupants et les bailleurs en complétant les aides disponibles (ANAH, crédit d'impôts, certificats d'économie d'énergie...) par un « Bonus Énergie » compris entre 1000 et 2000€. À l'occasion des 20 ans de l'engagement de la CdC dans la rénovation énergétique de l'habitat, un Bonus Énergie de 2000€ sera exceptionnellement accordé aux ménages non-éligibles aux aides de l'ANAH.

Pour tout savoir sur les aides à l'amélioration de l'habitat, la CdC a ouvert en 2018, sur rendez-vous **l'Espace Info Energie Habitat**.

Contact : conseiller.habitat.energie@cdc-oleron.fr et 06 38 15 92 63.

(1) Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat.

(2) Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

Tourisme > Bon vent !

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

Les bons offices de l'OT

L'un des premiers sens du mot « office » est « l'assistance que l'on prête, le service que l'on rend ».
Toute la mission de l'Office de Tourisme de l'île d'Oléron.

Les bureaux d'accueil de l'office de tourisme de l'île d'Oléron et du bassin de Marennes sont présents dans chaque village. Y sont proposés toute l'année infos et services à l'attention des visiteurs et des habitants. Outre le calendrier des animations, les programmes des cinémas et le guide des manifestations, un feuillet « spécial kids » détaille les ateliers, chasses au trésor et autres découvertes nature, propres à occuper les enfants pendant les vacances scolaires. Et un service de billetterie permet de retirer toutes sortes de tickets : bus, places de concerts, balades en bateau ou en hélico, sites et musées, activités sportives et ludiques... Avec des entrées prioritaires ou des réductions spéciales réservées aux clients de l'OT. À l'espace boutique, un vaste choix de produits locaux : sel, pineau, vin, confiture, pâté, bière, galette...

Et des produits IO dont l'office a l'exclusivité : mugs, stylos, polos, gourdes... « Pour faire des cadeaux ou se faire plaisir. » Un accès à internet par wifi est gratuitement ouvert dans et autour des bureaux pour se connecter à toute heure du jour et de la nuit. Enfin, l'OT facilite les déplacements quotidiens en fournissant horaires de bus, covoiturage ou transport à la demande.

NOUVEAUTÉ : depuis 2017, un Pass est fourni aux travailleurs saisonniers pour un accès privilégié à tout un panel d'établissements et d'activités (restauration, culture, nautisme...). Objectif : permettre aux saisonniers de connaître le territoire et aux professionnels partenaires de fidéliser une clientèle nombreuse.

Contact : e.herbaut@marennes-oleron.com





> SAINT-GEORGES-D'OLÉRON

Digue de la Gautrelle : efficacité à revoir

La digue de la Gautrelle a été construite à l'initiative de la commune de Saint-Georges en 1984, suite à une grosse tempête, afin d'éviter l'érosion du trait de côte. Depuis, l'ouvrage fait l'objet de coûteux travaux d'entretien (156 000€ rien que pour les trois dernières années). Dans sa configuration actuelle, l'ouvrage n'assure plus le rôle de protection pérenne pour lequel il a été conçu et il est devenu nécessaire d'intervenir chaque hiver pour le consolider, avec l'aide du Département et de la Communauté de communes. Les élus ont donc choisi d'étudier des scénarios d'aménagement mieux adaptés aux enjeux humains et économiques. Lancée en octobre 2017, cette étude (modélisation, relevés topographiques...) est portée par le Département, la commune, l'État et la CdC. Selon ses résultats, on peut estimer un début de travaux pour 2019 ou 2020 (après l'appel d'offre et l'obtention des autorisations réglementaires).

> DOLUS-D'OLÉRON

Un refuge pour victimes de violences domestiques

En ces temps de libération de la parole autour des violences faites aux femmes, rappelons que, dans le cadre du Contrat Local de Santé, les huit communes ont mis en 2017 un logement à la disposition des victimes de violences conjugales ou intra-familiales. À Dolus, cet hébergement temporaire (dont l'adresse est tenue secrète, bien entendu) permet, sur prescription d'un travailleur social, de parer à l'urgence, d'évaluer la gravité de la situation et surtout de prendre le temps d'accompagner la victime de manière concrète : soutien administratif, judiciaire, médical, recherches de solutions au conflit, gestion du logement conjugal ou familial... Cet accompagnement est pris en charge par l'association spécialisée Altéa-Cabestan (Rochefort). Le réseau oléronais de lutte contre les violences domestiques est soutenu par le Département, les huit communes de l'île et la communauté de communes.

Contact : CCAS au 05 46 47 00 68

> SAINT-PIERRE-D'OLÉRON

Des colonnes enterrées et un jardin qui sort de terre

Dans le cadre du réaménagement de la place Gambetta et afin de pallier des problèmes récurrents de collecte des déchets des usagers, la commune de Saint-Pierre a sollicité la CdC pour la mise en œuvre de quatre colonnes enterrées : une de 4 m³ pour les déchets d'emballages en verre et trois de 5 m³ pour les déchets d'emballages et papiers, les ordures ménagères des usagers et les ordures ménagères des professionnels. Du côté du parc du musée, plusieurs améliorations vont être effectuées avant l'été : remplacement du mur par un muret (meilleure visibilité du bâtiment), large allée pavée, ponctuée de plaques gravées destinées à piquer la curiosité, totem d'informations en acier corten, bancs publics... Et plantation d'essences chères à Pierre Loti, pour un jardin fleuri au printemps 2019. Coût prévisionnel : 105 000€.



> SAINT-TROJAN-LES-BAINS

Boulevard de la Plage : le serpent de mer montre enfin le bout de son nez !

Le réaménagement du front de mer, évoqué depuis longtemps par les municipalités successives, va enfin voir le jour. Après des travaux successifs de défense contre la mer et de protection frontale de la petite plage, le plan de financement relatif à l'aménagement du boulevard proprement dit est pour l'heure quasiment bouclé. En voici les grandes lignes : sens unique nord-sud, zone 30, stationnement longitudinal, espace partagé piétons-cyclistes, espaces de repos et d'observation, grands bancs en bois, végétalisation adaptée au soleil et au vent... À noter la mise en accessibilité des trois rampes d'accès et la conservation du parapet, si typique des « années heureuses » (1950). Par contre, quatre escaliers sur huit seront supprimés (jugés non-conformes par les Affaires maritimes), ainsi que les six plots témoins de l'ancienne terrasse du Homard Bleu. Enfin, l'enfouissement des réseaux est sérieusement envisagé. Coût total : près de trois millions d'euros (dont part CdC : 93 537€).



**AU MUSÉE DE L'ÎLE D'OLÉRON
DU 10 MARS AU 30 SEPTEMBRE**

Expo "Bande à part"

Fidèle à son habitude, le Musée de l'île d'Oléron présente une exposition à part, au sens de joliment originale. À souligner sur votre agenda et à surtout ne pas rayer !

« *La rayure est là, partout, autour de nous. Au sortir de cette exposition, vous la verrez peut-être dans les ombres portées des ganivelles et des tuiles canal sur les façades, les rangées de vignes, les bandes du phare de Chassiron, les cabanes ostréicoles colorées, les marais brillants au soleil... Saurez-vous la débusquer ?* » Belle idée qu'a eue l'équipe du Musée de l'île d'Oléron de faire dialoguer, au fil de l'exposition *Bande à part*, 23 créations d'artisans d'art avec une sélection d'objets sortis de la réserve muséale.

Parmi ces objets aux rayures évidentes ou suggérées, nous avons remarqué ce panier aux multiples tresses croisées, ces œufs à reprendre aux ciselures ordonnancées, cette chaise de poupée à l'assise de brins de paille soigneusement alignés, cette coiffe saintongeaise barrée d'un ruban noir, ce réchaud à braises dont la grille de fond dessine des traits parallèles en ombre portée, ce lance-amarre oblong qui ressemble à un insecte dont l'abdomen est strié de rayures rouges et blanches... Ou encore les rayures bleues de la marinière que porte cet homme d'équipage peint par Lessieux en 1913.

Les pièces d'artisanat d'art associées à ces objets du quotidien sont, pour la plupart, œuvres de créateurs locaux ou régionaux. Ils et elles sont costumière, relieuse, verrier, ébéniste, couturière, modiste, tailleur de pierres, céramiste, pailleur-rotinier, sculptrice sur porcelaine, marqueur de paille, fresquiste, mosaïste, sérigraphe, bijoutière, tisserand, canneuse-remailleuse, brodeuse, stucatrice, potier raku, coutelier, calligraphe-enlumineuse et souffleuse de verre. Ils et elles sont passé(e)s maître(sse)s dans l'art de rayer, griffer, marbrer, hachurer, strier, rainurer ou zébrer leurs matériaux de prédilection. Une bande de drôles de zèbres qui ont de l'or (en barres) dans les doigts alignés.

Entrée plein tarif : 4,50 €.

Pass : 3,70 €.

Réduit (groupe, étudiant, 6-18 ans, chômeur, handicapé) : 3 €.

Famille : 12,50 €.

Plus d'infos : Musée de l'Île d'Oléron
05 46 75 05 16 - www.musee-ile-oleron.fr

Florence Bougnoteau
Nouvelle responsable du Musée

Réhabilitation du Moulin de La Brée : qui va décrocher le marché ? Suspense...

Le projet se précise. Suite à l'appel d'offres lancé par la CdC dans le cadre de la procédure de marché public, pas moins de 27 candidatures ont été reçues, 12 pour l'architecture et 15 pour la scénographie. Les critères de sélection des candidats qui pourront continuer l'aventure prenaient en compte les aspects esthétique, innovant, interactif et durable des réalisations présentées dans chaque dossier.

Le volet architectural prévoit notamment la restauration du moulin et de son mécanisme, la mise en valeur du patrimoine historique et la conception du lieu de visite et d'accueil du public. Le volet scénographique prévoit, lui, la conception des supports de présentation des collections, de l'espace accueil/boutique et de l'accessibilité à l'ensemble du site par tous les publics. L'architecte et le scénographe seront définitivement sélectionnés fin mai par un comité réunissant élus et passionnés.



CHRISTIAN MONIER

L'amour du risque calculé

Avec lui à la barre, le modèle-phare d'Ocqueteau, Timonier, mérite bien son nom. Histoire du coup de foudre d'un cadre supérieur parisien pour une PME de Charente-Inférieure. Pardon, maritime.

Parisien d'origine, Christian tient sans doute son goût pour l'aventure industrielle de ses ancêtres : un aïeul chez Facel Vega, un grand-père dans les ascenseurs et son père ingénieur à l'Agence spatiale européenne. Au début, les gènes paternels l'emportent : il est élève-pilote dans l'Armée de l'air. Contraint d'arrêter pour raisons de santé, il fait des études de commerce-finances à l'ESC Rouen, puis rejoint la banque Dreyfus à Paris. Suivent plusieurs postes de directeur financier au sein du groupe PSA. De 2009 à 2011, il est directeur général de Peugeot au Chili. De retour chez PSA France, il est nommé au Plan stratégique. Un placard doré. Comme son moteur intérieur ne connaît que la marche avant, il cherche ailleurs. Lui qui, à 17 ans, avait fabriqué de ses mains une planche à voile, se verrait bien dans le nautisme.

Fin 2012, la crise fait bien les choses : la moitié des chantiers navals français sont à reprendre. Sur la côte charentaise, une marque fait tilt : c'est sur un Ocqueteau qu'il a passé son permis bateau. Il étudie le dossier à fond, y trouve des atouts (savoir-faire, notoriété, indépendance, état d'esprit insulaire) et des carences (pas de direction commerciale, marchés anglais et espagnol perdus, gamme à renouveler). Ce qui le tente, lui qui a passé le plus clair de sa carrière dans de grosses boîtes à côtoyer des cols blancs, c'est la taille humaine de la PME oléronaise : il a envie de pouvoir chaque matin serrer la main de tout le personnel et mettre la main à la pâte d'un bout à l'autre de la chaîne de fabrication. Alors il relève le défi. En 2013, Ocqueteau a un nouveau timonier, et une directrice commerciale en la personne de Charlotte, son épouse. En 2017, les ventes du chantier repartent à la hausse. « *Des six entreprises que j'ai eu à redresser, elle a été la plus difficile. Je n'ai pas dormi pendant quatre ans.* »

Aujourd'hui, si le secteur est de nouveau porteur, il prend soin de diversifier les activités de l'entreprise car il a horreur d'échouer. Afin de ne jamais tomber, il a appris à bien se préparer dans la pratique de sports dangereux : vol à voile, slalom géant, moto-cross. Le risque calculé a payé : le chantier nautique emblématique oléronais a été sauvé sans réduction d'effectifs. Une autre raison l'a poussé à prendre la barre d'Ocqueteau : les charmes d'une île. Et de sa communauté de communes qui se décarcasse pour les entreprises en difficulté tout en préservant la nature. « *Un bel équilibre* », dit-il.

JEAN-SÉBASTIEN BRUAND

La voie du milieu aquatique

Ce n'est pas seulement son milliard d'œufs annuels qui font de la Ferme du Douhet la reine de la daurade royale. C'est aussi l'efficacité de la méthode de son directeur : la voie du milieu.

Son caractère bien trempé est fait d'un alliage complexe : ses origines sont à la fois bretonnes, limousines, beauceronnes, ch'timies. Et avant tout irlandaises : les Bruant sont descendants des O'Brien ! Si Jean-Sébastien est né en région parisienne, d'un père architecte et d'une mère dessinatrice, ses attaches sont plus rurales que citadines. Sans doute tient-il de son arrière-grand-père tâcheron agricole son goût précoce pour les travaux de la ferme. Et de son grand-père maternel, métallurgiste de renom, son aptitude à la persévérance dans l'effort : « *c'est lui qui m'a enseigné le travail comme valeur cardinale et m'a poussé dans les études* ». Résultat : un master 2 (bac +5) en aquaculture, plus exactement en « *exploitation des ressources vivantes côtières* », à l'université de Caen.



En 1993, au hasard d'un stage, il se retrouve à la Ferme marine du Douhet. S'ensuit un CDD qui se transforme en CDI. C'est ainsi qu'il va gravir un à un tous les échelons de l'entreprise : stagiaire-ouvrier, technicien à tous les stades du cycle de production (phytoplancton, élevage larvaire, nurserie...), chef d'équipe, chef de projet en recherche et développement, directeur technique, enfin bras droit du patron, Frédéric Cachelou. En 2017, ce dernier, usé par la charge de travail et le stress, lui transmet les rênes de l'une des plus importantes écloséries d'alevins de daurade royale en Europe.

Le nouveau patron a retenu la leçon de son prédécesseur. Il continue à bosser d'arrache-pied mais ne veut pas y laisser sa santé. Alors il s'attache à faire confiance à ses collaborateurs, motive, délègue, multiplie les postes d'encadrement. Il n'oublie pas qu'il a également des responsabilités hors de l'entreprise : il a une compagne et des enfants. Alors il prend soin de se ressourcer, dans le calme de l'île en automne, dans le sport et l'engagement associatif : judo, ju-jitsu, voile en solitaire, sauvegarde du sloop baliseur Clapotis...

Aujourd'hui, s'il est fier de diriger une entreprise qui, au sein d'une réserve Natura 2000, n'a jamais cessé d'investir, d'innover, d'embaucher, jusqu'à employer 60 personnes, il relativise. Finalement, peu importe la croissance pour la croissance. « *Ce qui compte, c'est la voie du milieu, comme disent les bouddhistes. Je n'ai aucune racine charentaise, mais je me sens bien, ici.* » Décidément, le bon air de l'île d'Oléron est source d'équilibre !

Découverte Nez au vent

Un peu d'histoire Les cloches de Liberté

En 1789, l'ardeur révolutionnaire fait table rase du passé. L'histoire religieuse est effacée et les communes débaptisées. On sonne le glas des cloches et les curés ont un terrible bourdon !...



Sous la Révolution, Oléron devient *Liberté*, Saint-Denis *La Réunion* (ou Cité-de-la-Réunion, ou encore La Réunion-sur-Mer², Le Château *L'Égalité* (ou Cité-de-l'Égalité), Saint-Pierre *La Fraternité*, Saint-Georges *L'Unité*, Dolus *Sans-Culottes* et Saint-Trojan *La Montagne*³. Moins amusant est le sort des églises, ces lieux où, selon un texte de 1793, le peuple « n'avait été rassemblé jusque-là que pour apprendre à déraisonner et à croire des absurdités⁴... » Curés et vicaires sont « déçus de leurs traitements », les biens ecclésiastiques

confisqués et un commissaire nommé « aux fins de retirer des mains des municipalités les cloches et sonnettes dépendant des chapelles supprimées ». Les églises de la paroisse d'Oléron⁵ servent alors de temple de la Raison, de grange ou de salle de réunion, et la plupart de leurs cloches sont refondues en bronze à canon...

Une des deux cloches oléronaises ayant survécu à la Révolution se trouve dans le beffroi de Notre-Dame-de-l'Assomption, au Château. Coulée en 1782, elle se prénomme *Jacques-Françoise* et pèse 588 kg. Dans ce clocher, trois sœurs lui tiennent compagnie : *Thérèse-Emilie* (1883, 750 kg), *Omer-Elisabeth* (1883) et *Marie-Madeleine Raoul* (1955)⁶. L'autre rescapée est à Saint-Pierre : d'un poids de 338 kg, elle présente la particularité d'avoir été baptisée en 1789, ce qui lui vaut, à la place d'un prénom, de s'appeler *La Cloche Nationale*⁷. Sur le port de La Cotinière, les cloches de l'église Notre-Dame-et-Saint-Nicolas ont été bénites en 1970.

À Dolus, l'église Saint-André abrite trois cloches : *Jeanne-Séraphine*, 310 kg, refondue en 1840 et 1951; *André-Pierre-Émilie-Marie*, 510 kg, bénite en 1965; et la plus petite, 150 kg, coulée en 1951⁸. À La Brée, Notre-Dame-de-l'Assomption est dotée d'une cloche de 105 kg, *La Brennaise Marie-Madeleine*, baptisée en 1978.⁹ À Saint-Georges, la cloche s'appelle *Louise*. Fondue entre 1884 et 1892, d'un poids de 602 kg, elle est aujourd'hui gravement fissurée. Depuis novembre 2017, une souscription publique¹⁰ est ouverte pour son remplacement. À Grand-Village, la cloche de l'oratoire Saint-Joseph fut bénite en 1809 sous le vocable de *Saint Victor martyr de Marseille*.¹¹ À Saint-Denis, la cloche s'appelle *Adolphe-Elisa*, date de 1878 et pèse 525 kg¹². Enfin, à Saint-Trojan, le campanile de l'église abrite *Rosalie*, qui fut bénite en 1824 et pèse 147 kg.¹³

(1) Au sens figuré : cafard, tristesse. Au sens musical : grosse cloche au son très grave (ou basse continue de certains instruments).

(2) Source : Roger Figuières dans « Les noms révolutionnaires des communes de France » (publication de la Société de l'histoire de la Révolution française, 1901).

(3) Les bourgs de Grand-Village et de La Brée, qui ne deviendront communes qu'en 1949 et 1953, ne sont pas concernés.

(4) Source : Paul Thomas dans « L'île d'Oléron à travers les siècles », publié en 1926 et réédité par le LOCAL en 2009 (en vente au Musée de l'île d'Oléron).

(5) L'île d'Oléron forme un seul et même ensemble paroissial (www.catholiques17.fr/oleron/).

(6) Source : Michel Garnier, chercheur en Histoire castelolonnaise.

(7) Source : Philippe Lafon, qui mentionne une seconde cloche à Saint-Pierre, baptisée en 1739.

(8) Sources : Philippe Lafon et services techniques de la mairie de Dolus.

(9) Source : notice de Madeleine Gazeau sur l'église (1998).

(10) Contact : mairie de Saint-Georges (05 46 76 51 02). Lien internet pour faire un don en ligne : fondation-patrimoine.org/55347.

(11) Source : notice sur la chapelle (2004).

(12) Source : inscriptions sur la cloche.

(13) Source : Pascal Massicot, archives personnelles.

Brève de Cambuse

La Montagne

Dans les années 1790, la commune de Saint-Trojan a donc été rebaptisée *La Montagne*. On a pu croire que c'était par dérision, car la commune abrite le point culminant de l'île, une dune haute de... 33 mètres. Mais chacun sait que les révolutionnaires n'ont pas d'humour. Surtout les *Montagnards*, justement, ces députés de l'Assemblée législative de 1791, extrémistes de gauche, qui s'opposaient aux Girondins. Les plus célèbres d'entre eux avaient pour nom Marat, Danton et Robespierre, pas vraiment des plaisantins.

Mais alors, si ce n'est pas un trait d'humour, pourquoi diable avoir rebaptisé Saint-Trojan *La Montagne*? Était-ce un repaire de gauchistes ultras, partisans des leaders précités? Difficile de ne pas faire le lien avec le maire actuel qui ne cache pas sa sympathie de jeunesse pour le drapeau rouge. Pascal Massicot serait-il le dernier des *Montagnards*? Pourtant, il serait exagéré de dire qu'il fait régner la terreur et on lui reconnaît un solide sens de l'humour. Le mystère reste entier...

